

## **SPPTU**

*Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-université*

100, rue Sherbrooke ouest Montréal H2X 3P2  
455, rue de l'Église, C.P. 4800, Québec, G1K 9H5  
spptu@teluq.quebec.ca 1-800-665-4333  
<http://damocles.teluq.quebec.ca/LesProfs/spptu/>

---

Assemblée générale annuelle

3 mai 2006

À compter de 9h00 à Montréal et à Québec, par vidéoconférence

À Montréal

1. Alain Dupuis
2. France Henri
3. Éric Bédard
4. Michel Umbriaco
5. Alain Laramée
6. Danielle Paquette
7. Angéline Martel
8. Diane-Gabrielle Tremblay
9. Yves Lecomte
10. Paul Bleton
11. Richard Hotte
12. Daniel Lemire
13. Jean Robillard
14. Olga Marino
15. Violaine Page-Lamarche
16. Pierre Gagné
17. Sebastian Weissenberger
18. Kevin Wilson
19. Jacqueline Bourdeau

À Québec

1. Denis Robichaud
2. François Petitgrew
3. Luc Nadeau
4. France Gagnon
5. François Pichette
6. Claude Bergeron
7. Sylvie Laferté
8. Louise Bourdages
9. André-Jacques Deschênes
10. Nicole Racette
11. Martin Noël
12. Louise Sauvé
13. Jacqueline Dionne-Proulx
14. Pierre Vézina
15. Hubert Wallot
16. Louis Villardier.

## **Ordre du jour**

### **1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Denis Robichaud, appuyé par Alain Dupuis.

Ordre du jour adopté à l'unanimité

### **2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées du 26 avril 2005 et du 17 mai 2005.**

Procès-verbal du 26 avril 2005 proposé par Paul Bleton appuyé par Richard Hotte.

Procès-verbal du 17 mai proposé par Alain Laramée appuyé par Pierre Gagné.

### **3. Suivis des assemblées générales**

Suivi 16 avril : voir rapport du président; Grief sur la classification salariale : sentence de l'arbitre annoncée soit la semaine du 20 juin soit début septembre. Il lui manque une journée ou deux de travail.

Suivi 17 mai : voir rapport du président

### **4. Rapport du Président**

Voir l'Info-SPPTU vol.1 no 10.

Bienvenue à Sebastian Weissenberger.

Félicitations à Martin Noël pour l'obtention de son doctorat.

Félicitations à Richard Hotte et Marc Couture, pour l'obtention de la classe 4.

Michel Umbriaco annonce que nous aurons 2 nouveaux postes l'an prochain.

Remerciements à Kevin Wilson et à Luc Nadeau pour avoir travaillé avec l'exécutif à l'harmonisation de la convention collective.

Lettre d'entente signée hier le 2 mai 2006 sur l'harmonisation de la convention collective. Il va y avoir réimpression de la convention collective après révision linguistique et nouveau graphisme.

Richard Hotte demande si l'assemblée n'aurait pas dû se prononcer sur cette lettre entente. Michel Umbriaco soutient que ce n'était pas nécessaire parce qu'il s'agit d'une harmonisation au nouveau contexte organisationnel et non d'une modification des conditions de travail.

Dernier point à régler : le règlement 19 de l'UQAM qui stipule que les professeurs de la Téléuq ont 4 représentants alors que notre convention collective prévoit 5 professeurs. L'entente prévoit que le règlement 19 sera modifié d'ici décembre 2006 pour accorder 5 représentants parmi les professeurs de la Téléuq.

Richard Hotte : tout ce qui touche le cahier de la formation à distance (annexe C) devrait revenir devant le syndicat et le conseil professoral pour approbation.

France Gagnon : personne n'a été désigné encore pour négocier l'annexe C mais ça sera fait.

### **5. Rapport du Trésorier**

- Dépôt du rapport financier de l'année 2005-2006

- Avis du comité de vérification sur le rapport financier 2005-2006

Tout est conforme, confirme Claude Bergeron à l'Assemblée en commentant l'avis écrit remis à tous les membres.

- Adoption du rapport financier 2005-2006

Proposition de Denis Robichaud, appuyée par Alain Dupuis

Rapport adopté à l'unanimité.

- Dépôt et adoption du budget 2006-2007

Proposé par Denis Robichaud, appuyé par Alain Dupuis

Adopté à l'unanimité

## 6. Élections

Pierre Gagné accepte la présidence de l'élection.  
Scrutateurs : Paul Bleton et Louise Sauvé.

Comité exécutif

- **Président**  
Mise en candidature  
Denis Robichaud appuyé par Claude Bergeron.  
Richard Hotte propose France Henri, appuyé par Olga Marino  
France Henri refuse.  
Denis Robichaud élu par acclamation
- **Trésorier**  
Mise en candidature  
Michel Umbriaco propose Diane-Gabrielle Tremblay, appuyé par Richard Hotte.  
Diane-Gabrielle accepte, élue par acclamation.
- **Secrétaire**  
Mise en candidature  
Luc Nadeau appuyé par Sylvie Lafertée  
Luc Nadeau déclaré élu par acclamation.

Comités statutaires

### **Comité des griefs**

André-Jacques Deschênes proposé par Louis Villardier et appuyé par Denis Robichaud.

Jean Robillard proposé par Éric Bédard appuyé par Daniel Lemire  
Élus par acclamation

### **Comité de vérification**

Claude Bergeron appuyé par Luc Nadeau

Martin Noel proposé par Denis Robichaud appuyé par Richard Hotte  
Élus par acclamation

### **CIRRAC**

Nicole Racette appuyée par Sylvie Lafertée  
Élue par acclamation

### - **CAFAD**

Quatre candidatures, élues par acclamation. Lise Parent, Yves Lecomte, Yves Jean, François Pettigrew.

Pierre LeGallais vient expliquer à l'assemblée le processus et le nombre de vacances, décrit la liste des quatre candidatures reçues et acceptées, et déclare les quatre candidats élus. Yves Jean entrera en fonction lorsque le règlement 19 aura été modifié pour accorder un siège de plus à la CAFAD à un professeur de la Téléq.

## 7. Politique contre le harcèlement psychologique

Une façon d'opérationnaliser notre convention collective, selon Michel Umbriaco.

Une proposition élaborée par les conseillers juridiques de la FQPPU.

Une discussion s'en suit.

Éric Bédard souligne l'importance de la confidentialité.

Alain Laramée soutient être mal à l'aise avec le statut de la politique. Nous devrions plutôt adopter des règles d'éthiques des relations entre collègues.

Michel Umbriaco précise que le syndicat doit se prononcer sur une politique, parce qu'il a des obligations légales à l'égard du harcèlement (représentation et accompagnement).

Richard Hotte fait lui aussi état du problème du statut de la politique.

Jean Robillard suggère que la politique pourrait plutôt être un code de déontologie ou un code de conduite comme quelqu'un d'autre suggère.

Résolution d'adoption de la politique proposée par Michel Umbriaco, appuyée par Denis Robichaud.

Le vote est demandé. Vote à main levée.

Pour	Contre	Abstention	Total
29	3	3	35

## 8. Rapports des Comités

- comité des griefs

Deux griefs sur la reconnaissance des années d'expérience. Les parties ont exposé leur position respective. Pas d'entente. Reporter à l'étape suivante.

- comité de négociation

Convention signée

- représentant au RRUQ

Indexation rétroactive des pensions. Régime à cotisation déterminée pour les personnes de 65 ans et plus. La Télug n'a plus de représentation pour le moment au RRUQ mais l'affaire n'est pas réglée. À l'UQAM c'est monsieur Michel Lizé qui est représentant. Il faut le contacter pour obtenir l'information du RRUQ. On pourrait lui donner un ou deux noms à la Télug à qui transmettre l'information.

- représentant au CIRAC

Procédures en discussion pour améliorer la situation des bénéficiaires de l'assurance invalidité.

- comité de liaison

Table conjointe avec la DERC pour régler des problèmes, en remplacement du comité des relations de travail. 11 réunions cette année. Quelques-uns des gros problèmes discutés : les fiches d'information sur les professeurs et l'harmonisation de la convention collective. L'Info-SPPTU rend compte des discussions du comité. Une quarantaine d'autres points. Points non réglés et priorités pour l'an prochain. Annexe C et D, organisation physique à Montréal.

Paul Bleton : nos rapports avec le SPUQ devraient s'améliorer. Éric Bédard soumet la question de la passerelle pour un professeur de la Télug qui enseignerait ailleurs à l'UQAM. Alain Laramée souligne que si on enseigne ailleurs à l'UQAM on ne sait pas où mettre l'activité dans le plan de travail : dans notre charge d'enseignement ou dans nos activités extérieures ? Autre question : les chargés de cours, on les paye avec les dégrèvements ou le budget de conception des UER ? Michel Umbriaco : fenêtre d'opportunité : la négociation de la convention collective du SPUQ. On est prêt chez nous à mettre en œuvre un comité paritaire.

Louise Sauvé : rapport avec la DERC et les tuteurs. La DERC a embauché un tuteur même si le tuteur ne remplissait pas les exigences de qualification selon le professeur. L'exécutif invite Louise Sauvé à présenter le cas pour le dépôt d'un grief. C'est un dossier important, on ne peut laisser aller notre prérogative sur la sélection, la formation, la coordination et l'évaluation des personnes tutrices (article 7.03 c). Richard Hotte souhaite que les rapports entre le Conseil professoral et le syndicat s'améliorent. Michel Umbriaco approuve et présente la position de l'exécutif : le Conseil est un sénat académique alors que le syndicat s'occupe de la « business ». Le syndicat et le conseil professoral devraient rester plus en contact. France Gagnon va dans le même sens.

Louise Sauvé : la question de la recherche (statut de petite université, les frais indirects, formalisation des normes pour l'allocation des locaux et des équipements aux agents de recherche avec distinction entre recherche subventionnée et non subventionnée). Pierre Gagné soutient que la question des frais indirects est effectivement importante.

**9. Motion de félicitations à Jean-Yves Lescop et Alain Dupuis pour leur travail au Comité exécutif du SPPTU, proposée par Michel Umbriaco appuyée par Denis Robichaud.**

Levée de l'assemblée à 14h40 sur la proposition de Michel Umbriaco, appuyé par Pierre Gagné.

Liste des documents distribués

- Proposition d'ordre du jour
- Liste des professeurs et des fonctions qu'ils occupent
- Bulletin de mise en candidature pour les élections
- Procès-verbaux des assemblées du 26 avril 2005 et du 17 mai 2005
- Rapport financier 2005-2006
- Avis du comité de vérification sur le rapport financier 2005-2006
- Budget 2006-2007
- Proposition de politique interne contre le harcèlement psychologique
- Convocation et bulletin de mise en candidature pour les représentants de la CAFAD
- Info-SPPTU vol 1 numéro 10 (Rapport du président du SPPTU).